

---

Adresse des élèves de l'école primaire de la commune de Roquebrune (Var) félicitant la Convention pour les victoires auxquelles ils sont au regret de ne pouvoir encore participer, lors de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des élèves de l'école primaire de la commune de Roquebrune (Var) félicitant la Convention pour les victoires auxquelles ils sont au regret de ne pouvoir encore participer, lors de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 188-189;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22814\\_t1\\_0188\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22814_t1_0188_0000_9)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

## 4

La société populaire de Molesme, district de Châtillon, département de la Côte-d'Or, félicite la Convention sur les mesures qu'elle a prises relativement aux Anglais; elle l'invite à défendre les droits du peuple avec la même énergie, et à redoubler de surveillance dans la prospérité.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Molesme, 6 therm. II] (2)

Citoyens représentans

C'est dans les jours que les armes de la France républicaine, celles de la liberté, sont triomphantes sur celles des tirans conjurés, que ses enfans peuvent se livrer à toute l'ivresse d'une joie pure et naïve. Comme dans l'adversité, ils doivent s'abandonner à l'impulsion d'un amour ardent de la patrie, du courage et de l'héroïsme. Encore une fois (et ce n'est pas la dernière), la vertu et la bravoure ont vaincus le crime et la férocité. Qu'ils périssent donc, ces tigres altérés du sang français (les Anglais)! Que la Tamise, que l'océan, teints de leur sang impure, soient enfin leurs tombeaux!

Tel est, Citoyens législateurs, l'esprit qui anime et qui dirige la société populaire et républicaine de Molesme, mais elle ne peut le faire, dignes représentans d'un peuple libre et généreux; elle vous l'exprime dans la pureté du langage d'un cœur droit et sincère. L'exemple de vos vertus, votre sagesse, votre énergique courage et votre sagacité, n'ont pas peu contribué à vivifier cet esprit; nos armées victorieuses sur tous les points de la république, des loix sages, un gouvernement révolutionnaire, le salut de cette République, sont les heureux résultats de votre carrière pénible mais glorieuse. Nous vous en félicitons, la postérité à jamais s'en félicitera.

Courage, fidels mandataires du peuple; ne ralentissez pas votre zèle tant qu'il vous restera quelque chose à faire pour la République; nous disons enfin que nos succès ne doivent point ralentir notre surveillance; il est de ces défiances salutaires dans la prospérité même; les grandes révolutions les commandent. D'ailleurs l'exemple de la conduite des infâmes Lafayette, Dumouriez, Custine et autres, leurs trahisons inouïes, sont trop récentent(*sic*) pour n'être pas encore présentent à nos yeux; mais, comme tous les bons Français, nous nous reposons entièrement sur la Convention nationale et sur son comité de salut public.

Nous le répétons, intrépides représentans, continuez de défendre toujours avec la même énergie les droits sacrés du peuple; c'est par là que vous affermirez sa liberté, que vous la maintiendrez, et que vous assurerez son bonheur. S. et F.

PARMENTIER (*secrét.*), ANDRÉ, PIVERT, C. BERNARD (*vice-présid.*), VAUCHER (*secrét.*), LALOURCEY, BERTHIER, PARMENTIER (*présid.*), MAILLET, autre VAUCHER, BERGER, DORMOY, J. SIMONOT, CHARBONNEL, MARESCHAUX, T. BOUREAU, ROBERBOLLE, NIDORE, autre VAUCHER, autre MARESCHAUX, H. DÉQUILLY, TESTARD [et une signature illisible].

## 5

La société populaire de Port-le-Peletier, département de la Seine-Inférieure, donne connoissance à la Convention nationale, que le détachement du bataillon de Beauvais, en garnison en cette commune depuis peu de jours, a fait abandon d'une ration de viande par décade pour les indigens.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Port-le-Peletier (2), 29 mess. II] (3)

Citoyens représentans,

Le détachement du bataillon de Beauvais, en garnison en cette commune depuis peu de jours, s'est empressé, aussitôt son arrivée, de nous écrire pour nous faire part du généreux sacrifice qu'il fait d'une ration de viande par décade, en faveur de nos concitoyens indigents.

La société populaire reconnoissante, considérant qu'on doit donner à de pareilles actions toute la publicité dont elles sont susceptibles, assurée d'ailleurs que la Convention nationale en entendra le récit avec intérêt;

A arrêté qu'il luy seroit écrit pour l'informer de cet acte de générosité et de civisme. Représentans du peuple français, nous sollicitons de votre justice que mention honorable et insertion en soient faites au bulletin de la Convention nationale.

Cette récompense, seule digne des républicains, en procurant à nos braves frères d'armes de nombreux imitateurs, leur deviendra le gage de notre reconnoissance et leur assurera celle de tous les Français.

Les membres composant le comité de correspondance :

M. NIGOUT, A. CHENIER, Ph. ANGOT fils, G.

GRENIER, OULLE

## 6

Les élèves de l'école primaire de la commune de Roquebrune, département du Var, expriment à la Convention nationale la joie qu'ils ressentent de nos victoires, et le regret de ce que la foiblesse de leur âge ne leur permet pas encore d'y participer en combattant les satellites du despotisme.

(1) P.-V., XLIII, 53. B<sup>n</sup>, 26 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

(2) C 315, pl. 1 261, p. 1.

(1) P.-V., XLIII, 53. B<sup>n</sup>, 27 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

(2) Ci-devant St-Valéry.

(3) C 315, pl. 1 261, p. 5.

Ils la félicitent sur ses travaux, l'assurent de leur reconnaissance et de leur dévouement, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Roquebrune, 25 mess. II] (2)

Citoyens représentants

Nous aussi nous voulons participer à la joie publique, et, comme tous les bons républicains, la manifester à nos dignes législateurs; nos jeunes cœurs s'embrasent du feu de la gloire aux récits des victoires remportées tous les jours par nos héros républicains. Ypres et Charleroi, pris presque aussitôt qu'attaqués, nos ennemis vaincus et dispersés dans les champs de Fleurus, Mons et le département de Jemmapes réunis une seconde fois à la France; tant d'époques brillantes qui marquent les progrès rapides de notre révolution, nous comblent de la joie la plus vive, et deviennent autant d'éguillons pour nous. Déjà l'ardeur des combats nous enflame; le désir d'atteindre à cet âge heureux où nos bras pourront porter la mort dans le sein des esclaves, fait le plus cher de nos désirs. Il est bien loin ce moment que nous désirons tant! Ah! peut-être ne jouirons-nous pas du bonheur d'être utiles à la patrie dans cette guerre mémorable où la victoire suit partout nos soldats; si jeunes et si foibles encore, que trouverons-nous à faire lorsque, plus âgés et plus vigoureux, nous pourrions marcher dans les chemins de la gloire? Hélas rien! Alors tous les lauriers seront cueillis, alors tous les ennemis de la liberté reconnoîtront sa puissance; tout semble nous le présager.

Citoyens représentants, recevez, avec cette bonté qui vous caractérise, les sincères regrets que nous fait éprouver la foiblesse de notre âge; mais daignés recevoir en même tems les témoignages de la joie sans bornes que font naître dans nos âmes les succès des armées françaises à chaque instant renouvelés. Périront les tyrans! Périront leurs infâmes satellites! Périront tous les ennemis de la révolution! Leur destruction fera notre bonheur et celui de l'univers entier; nous venons, comme tous les patriotes, vous témoigner la reconnaissance que nous devons tous à votre zèle infatigable et à vos nobles travaux. nous savons que les Français vous doivent tout; nous savons que le bonheur de la nation demande que vous ne périssiez jamais. Aussi pouvons-nous bien vous assurer, que, si nos foibles bras nous refusent l'avantage glorieux de pouvoir être utiles à la patrie dans les champs de l'honneur, nos cœurs, brûlant d'amour, et pour vous et pour elle, ne cessent jamais d'implorer l'Être suprême pour la conservation de vos jours précieux.

Joseph PASCAL, CAUVIERE, Romain SIGALAT, ANTOINE, Joseph SARIN, GIBERT, BOYÉ, MARTIN,

MAURINE, Christine FABRE, Barthelemy SAUVE, LAURENT, Jaque FABRE, Antoine BARESTÉ, BRUNEL, François MARTIN, Louis MARTIN.

7

Le conseil général général et la société populaire d'Angers (1), dans leurs adresses en date des 12 et 14 du courant, félicitent la Convention nationale sur son énergie dans les journées mémorables des 9 et 10 thermidor, vouent à l'infâmie la mémoire de Robespierre et complices, invitent la Représentation nationale à rester à son poste, et remercient, au nom du peuple, les sections de Paris de leur courage et de leur fidélité.

Les administrateurs du district d'Angers et le comité de surveillance de la même ville expriment les mêmes sentiments.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[La sté popul. d'Angers, ditte des défenseurs des droits de l'Homme, à la Conv.; Angers, 12 therm. II] (3)

Représentants,

Jusqu'à quand la plus belle révolution du monde trouvera-t-elle des Cromwell qui entravent sa marche? Représentants, tant que Robespierre et complices ont marché dans le sentier révolutionnaire, nous les avons vu avec plaisir siéger sur la montagne; ils n'étaient que des traîtres; ils se sont découverts, ils sont punis; vive la République!

Les hommes, quels qu'ils soient, quelle que soit leur réputation, ne nous enchaîneront point. La République seule, une et indivisible, sera toujours notre mot d'ordre et la Convention notre point de ralliement. Courage, intrépides représentants, achevez votre ouvrage: que la tête du dernier tyran de l'Europe vienne se confondre avec celles de tous les scélérats; c'est là la borne que met à vos travaux la société populaire d'Angers. Vivent les braves sections de Paris, Vive la Convention nationale, Vive la République une et indivisible!

BONIFACE (administrateur du directoire), BARDOU (secrét.), TIXIER (présid.), R. REYNEAU, GODARD (secrétaire provisoire).

[Les admin<sup>s</sup> du distr. d'Angers à la Conv.; Angers, 13 therm. II]

La patrie est donc encore une fois sauvée! Et la plus dangereuse conspiration qui ait jusqu'à ce moment menacé la République est heureusement étouffée sans avoir pu réaliser les parricides projets qu'elle méditait! Grâce

(1) Maine-et-Loire.

(2) P.-V., XLIII, 54. Mentionné par *J. Fr.*, n° 680; *J. Sablier*, n° 1482.

(3) C 315, pl. 1 261, p. 13, 14, 15.

(1) P.-V., XLIII, 54. B<sup>n</sup>, 27 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(2) C 315, pl. 1 261, p. 4.